

Biodiesel

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Date de révision: 08/02/2011

Remplace la fiche:

Version: 0.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange
 Nom commercial du produit : Biodiesel
 Code du produit : 65E, 9AY; SDS# PbR0175

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/préparation : Carburants
 Fabrication de substances

1.2.2. Usages déconseillés

Pas de donnée fiable disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Petrobras International Braspetro B.V. – PIB BV
 Prins Bernhardplein 200, 1097 – JB Amsterdam
 The Netherlands

Toutes les communications doivent être adressées exclusivement à l'adresse suivante:

Petrobras Europe Ltd
 4th Floor, 20 North Audley Street
 London W1K 6WL – United Kingdom
 Fax number: +44(0) 20 7355 8750
 E-mail: reach@petrobras.com.br

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : En cas d'urgence chimique, de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident, les services de CHEMTREC sont joignables 24 heures sur 24 aux États-Unis et au Canada: 1-800-424-9300
 En dehors des États-Unis et du Canada (les appels en PCV sont acceptés): 1-703-527-3887

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Hôpital Civil BP 426 F-67091Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37
SWITZERLAND	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028Zurich	+41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Non classifié

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Aucun connu.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Peut provoquer une irritation mineure des yeux. Vapeur produite ou des matériaux de brouillard, peut irriter la muqueuse et causer des étourdissements et des nausées.
 . Le liquide chaud peut causer de graves brûlures cutanées.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Fatty acids, vegetable-oil, Me esters	(n° CAS)68990-52-3 (No CE)273-606-8 (N° REACH)01-2119485821-32-0016	0 - 100	Non classifié
Fatty acids, soya, Me esters	(n° CAS)68919-53-9 (No CE)272-898-4 (N° REACH)01-2119471664-32-0094	0 - 100	Non classifié

Biodiesel

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
Fatty acids, vegetable-oil, Me esters	(n° CAS)68990-52-3 (No CE)273-606-8 (N° REACH)01-2119485821-32-0016	0 - 100	Non classifié
Fatty acids, soya, Me esters	(n° CAS)68919-53-9 (No CE)272-898-4 (N° REACH)01-2119471664-32-0094	0 - 100	Non classifié

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
- Premiers soins après inhalation : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec beaucoup d'eau et de savon.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 min.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Si la personne est pleinement consciente, lui faire boire de l'eau. Ne jamais donner à boire à un sujet inconscient. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Nausées.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Le produit à chaud provoque des brûlures.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Légèrement irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : dioxyde de carbone (CO₂), poudre chimique sèche, mousse. Brouillard d'eau.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Par combustion, forme : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Les matériaux tels que les chiffons de nettoyage, les chiffons de papier et les vêtements de protection, qui sont souillés avec le produit peuvent spontanément s'auto-enflammer quelques heures plus tard. Pour éviter les risques d'incendie, tous les matériaux souillés devraient être stockés dans des récipients prévus à cet effet ou dans des récipients en métal avec des couvercles de fermeture bien ajustés.
- Réactivité : Ne se produira pas.

5.3. Conseils aux pompiers

- Equipements de protection des pompiers : Porter une combinaison de protection imperméable et hermétique avec gants intégraux ou très ajustés, des bottes et un appareil respiratoire autonome ou à adduction d'air. Protection individuelle spéciale: tenue de protection complète comprenant un appareil de protection respiratoire autonome. Cf. chapitre 8.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Cf. chapitre 8.
- Procédures d'urgence : Ecarter toute source éventuelle d'ignition. Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Protection des voies respiratoires. Cf. chapitre 8.
- Procédures d'urgence : Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Rester du côté d'où vient le vent. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

Biodiesel

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour rétention : Endiguer et contenir l'épandage.
- Procédés de nettoyage : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié. Absorber le liquide restant avec du sable ou avec un absorbant inerte et l'emporter en lieu sûr. surface de plancher de lavage avec solvant de sécurité ou de détergent pour éliminer les résidus du film d'huile.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- mesures techniques: : Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.
- Condition(s) de stockage : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver le récipient bien fermé. Conserver à l'abri du gel. Conserver à +15 ° C à +25 ° C.
- Matériaux incompatibles : Oxydants puissants. bases fortes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

- DNEL : 6.96 mg/m³ Workers/Inhalation (Long-term, systematic effects)
- PNEC : 2.504 mg/l Freshwater

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : non applicable.
- Equipement de protection individuelle : Masque à gaz. Lunettes bien ajustables. Gants.



- Protection des mains : Gants de protection en PVC.
- Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial.
- Protection voies respiratoires : Porter un masque adéquat. Respirateur anti-vapeurs organiques agréé.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : non applicable.

Biodiesel

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: incolore à légèrement jaune.
Odeur	: Doux(douce).
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Non applicable.
Point de fusion	: -16.92-15.59 °C
Point de solidification	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 354.3 °C
Point d'éclair	: 172-174 °C
Vitesse d'évaporation rel. à l'acétate butylique	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: 4.2 mbar à 25 ° C et 3,6 mbar à 20 ° C
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Pas disponible
Densité relative	: 0.8881 g/cm ³ à 20 ° C
Solubilité	: Eau: < 0.023 mg/l
Log Pow	: 6.2 à 25 ° C
Température d'auto-inflammation	: 256-266 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 6.1 mPa.s à 20 ° C
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ne se produira pas.

10.2. Stabilité chimique

Stable. Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec (certaines) bases. produire du méthanol.

10.4. Conditions à éviter

Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts. bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classifié

Biodiesel	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
ATE (par voie orale)	5000 mg/kg
ATE (dermique)	2000 mg/kg

Corrosion et irritation de la peau : Non classifié
pH: Non applicable.

Graves dommages et / ou irritations oculaires: : Non classifié
pH: Non applicable.

Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau : Non classifié

Biodiesel

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Mutagenéité des gamètes	: Non classifié
Carcinogénéité	: Non classifié
Toxicité reproductrice	: Non classifié
STOT-exposition unique	: Non classifié
STOT-exposition répétée	: Non classifié
Danger par aspiration	: Non classifié
Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles	: Peut provoquer une irritation mineure des yeux. Vapeur produite ou des matériaux de brouillard, peut irriter la muqueuse et causer des étourdissements et des nausées. . Le liquide chaud peut causer de graves brûlures cutanées.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Biodiesel	
CL50 poissons 1	100000 mg/l OECD 203 / Essai de toxicité aiguë
CE50 Daphnia 1	2504 mg/l OECD 202 Daphnia sp / . Immobilisation immédiate (48 heures)
CE50 autres organismes aquatiques 1	73729 mg/l OECD 201 / Alga, tapis de test Test inhibition de la croissance (72 heures). (Valeur nominale) Basé sur le taux de croissance.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodiesel	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Biodiesel	
Log Pow	6.2 à 25 ° C

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de donnée fiable disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Biodiesel	
Résultats de l'évaluation PBT	Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets nocifs : La substance est considérée comme stable dans le domaine de l'environnement pH que l'hydrolyse se produit avec la présence d'acides forts ou de base, avec la libération de méthanol et de molécule d'acide gras.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Incinération.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de donnée fiable disponible.

15.1.2. Directives nationales

Pas de donnée fiable disponible.

Non classé comme dangereux selon les critères de la directive 67/548/CEE et/ou directive 1999/45/CE

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de donnée fiable disponible.

Biodiesel

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 16: Autres informations

Sources de données	: EBB - Européenne Biodiesel Board.
Abréviations et acronymes	: ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists). ASTM - American Society for Testing and Materials . CAS (Chemical Abstracts Service) number. CLP - Classification, l'étiquetage et l'emballage. CSR: Rapport de sûreté chimique. EC: Communauté Européenne. EEC: Communauté Économique Européenne. GHS - Système général harmonisé. IARC (International Agency for Research on Cancer). Transport par voie terrestre (ADR). PVC (Chlorure de polyvinyle). REACH: L'Enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances. SDS - Fiche de données de sécurité.

Les informations données dans cette fiche signalétique de sécurité de produit sont basées sur les connaissances actuelles et sont considérées comme étant complètes et exactes. Elles décrivent le produit aux seules fins d'exigences sanitaires, sécuritaires et environnementales, et ne doivent en conséquence être utilisées qu'à titre indicatif. Les données se rapportent à un produit spécifique et peuvent ne pas être valides pour une utilisation en association avec d'autres produits. Il est du devoir de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de manière sûre et de se conformer aux lois et réglementations applicables. Petrobas décline toute responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'une utilisation anormale ou du non-respect des pratiques recommandées.